

Profession de foi pour les personnels d'enseignement et d'éducation

Nous revendiquons :

- Le rétablissement et la création de tous les postes d'enseignants titulaires nécessaires pour un enseignement de qualité pour tous.: 20 élèves maximum dans l'éducation prioritaire et 25 ailleurs, des moyens pour la prise en charge des difficultés scolaires, le refus des orientations précoces
- La reconnaissance de la dimension éducative des AE/ AP .
- De réels moyens pour le travail interdisciplinaire et en équipe avec des temps de concertation
- Non aux heures supplémentaires, qui détruisent l'emploi, non à l'accroissement des charges de travail.
- Nous dénonçons le renforcement du pouvoir hiérarchique : préfet des études dans les établissements CLAIR, conseil pédagogique, recrutement par les chefs d'établissement des personnels contractuels de la vie scolaire et nous revendiquons la l'octroi obligatoire du crédit d'heures pour formation et des emplois du temps aménagés pour les AED.
- Une véritable formation pour les personnels en contrat aidé.
- La gratuité des transports et de la restauration prise pendant le temps de travail pour tous les personnels précaires

Nous refusons :

- **Dans les collèges**, la mise en place du socle commun de connaissances, du livret de compétences, qui correspond à une vision minimaliste de la culture et de l'éducation.
- **Dans les lycées**, les réformes ont conduit à réduire les heures d'enseignements disciplinaires, à faire éclater le cadre national et à mettre en concurrence collègues, disciplines et établissements.
- **Dans l'enseignement technologique**, la disparition de certaines disciplines aujourd'hui préfigure la remise en cause de la voie technologique toute entière.

Nous défendons le service public et laïque d'éducation :

- Une conception étendue de l'école laïque : **indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, religieux et économiques**
- Une école démocratique **favorisant le développement de l'esprit critique, l'épanouissement de l'individu.**